



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-331

#### OBJET : AFFAIRES GENERALES

Délibération relative à la conclusion d'un avenant n°1 au marché 1370/18 de gestion du réseau de transport public 2019-2022 - Lot 2 « *Exécution du service public régulier routier de transports assurant la desserte des établissements d'enseignement primaire et maternelle sis sur le territoire d'Amboise à l'intention des élèves* »

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 12

Absents excusés : 12

Absents : 0

*L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents** : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

**Absents Excusés** : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. LEONARD, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD, M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à Madame Jacqueline MOUSSET, M. José BONY donne pouvoir à Alain OFFROY.

**Secrétaire de Séance** : M. Marc LEONARD.

\*\*\*\*\*

Vu le Code de la Commande Publique,

Le marché 1370/18 Lot 2, notifié en date du 14 décembre 2018, a permis de confier à Transdev Touraine l'exécution d'une prestation de transport routier régulier en vue de la desserte des établissements d'enseignement primaire et maternelle sis sur le territoire d'Amboise à l'intention des élèves. Ce marché a été conclu pour une durée allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022 et pour un montant de 268 072, 42 € TTC.

L'avenant n°1 a pour objet de prolonger jusqu'au 31 décembre 2023 le marché n°1370/18. En effet, la Ville d'Amboise se doit de disposer d'un laps de temps supplémentaire pour revoir la définition de son besoin en lien avec l'évolution des pratiques de transport de ses usagers. Par ailleurs, il est indispensable que le délai de prolongation de l'actuel marché soit suffisamment conséquent pour tenir compte du fait que la future consultation sera probablement relancée selon une procédure formalisée.

Cette année supplémentaire de service serait valorisée à hauteur de 67 018, 10 € TTC, soit le montant exact d'une année de prestation. Elle conduirait donc à une augmentation de 25, 00 % du montant initial du marché.

Le projet d'avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville d'Amboise réunie en date du 29 novembre 2022.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 26 voix POUR et 7 ABSTENTIONS :

- De conclure un avenant n°1 au marché 1370/18 Lot 2 « *Exécution du service public régulier routier de transports assurant la desserte des établissements d'enseignement primaire et maternelle sis sur le territoire d'Amboise à l'intention des élèves* » avec Transdev Touraine, en vue d'en prolonger la durée jusqu'au 31 décembre 2023, comme énoncé ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**POUR** : 26 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, Mme Marie-France HUREAU, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, M. Denis CHARBONNIER)

**CONTRE** : 0

**ABSTENTION** : 7 (Mme Nathalie SUPPLY, M. José BONY, M. Alain OFFROY, M. Thierry PRIEUR, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET)

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le

The logo for SLO (Système de Liaison et d'Orientation) is displayed in a stylized blue font.

ID : 037-213700032-20221220-22\_331-DE

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le secrétaire de séance,**  
**Marc LEONARD**  
L'adjoint délégué aux Finances

**Thierry BOUTARD**  
Maire d'Amboise  
Président de la Communauté de  
Communes du Val d'Amboise